



L'Echo de Minversheim

Bulletin d'information de la commune

N°93- Mars 2019 –

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2019

Taxes directes locales

Le Conseil Municipal maintient les taux en 2019, à savoir :

Taxe d'habitation :	14,50 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	9,87 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	48,23 %

Location des biens communaux

Le Conseil Municipal maintient les taux pour le fermage en 2019 comme suit :

○ Catégorie AL : 2,40 €/are	○ Catégorie C : 1,46 €/are
○ Catégorie A : 2,10 €/are	○ Catégorie D : 0,94 €/are
○ Catégorie B : 1,88 €/are	○ Catégorie E : 0,52 €/are

Budget primitif 2019 de la commune

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	672 000 €	644 000 €
DEPENSES	672 000 €	644 000 €

Acquisition d'un ordinateur fixe et d'un portable pour la mairie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'acquérir auprès de la société Berger Levrault un ordinateur fixe et un ordinateur portable pour la mairie pour un montant total d'environ 2 810,60 € HT.

Abattage d'arbres

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les travaux d'abattage de quatre arbres desséchés ou menaçants à l'entreprise Gottri, sise 16 Rue des Haies à Berstheim, pour un montant estimé à 775,00 € HT

Suppression d'un mât en bois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les travaux de suppression du poteau téléphonique en bois situé 45 Grand' Rue, avec repose des câbles sur le pylône en béton adjacent à l'entreprise Orange, sise 5 Rue des Clarisses à Strasbourg, pour un montant estimé à 321,00 € HT.

Aménagements de sécurité des entrées de village : attribution des travaux

Suite à l'ouverture des plis du 15 mars 2019 et à l'analyse des offres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer les travaux à l'entreprise COLAS d'Ostwald pour un montant estimé à 111 382,10 € HT.
- adopte le plan de financement suivant :
 - o Travaux VRD : 111 382,10 € HT
 - o Honoraires bureau d'études : 7 000,00 € HT
 - o DETR (35%) : 41 433,00 €
 - o Fonds propres commune : 76 949,10 €

Travaux Eglise : choix du maître d'œuvre pour la mise aux normes accessibilité et choix du bureau de contrôle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier

- o les travaux de maîtrise d'œuvre au cabinet AEK Architecture, sise 9 rue des Héros à la Wantzenau pour un montant forfaitaire de 1 300 € HT.
- o la mission d'assistance technique à l'entreprise DEKRA sise 5 rue Alfred Kastler à Ostwald, pour un montant estimé à 700 € HT.

Plan de financement des travaux de mise aux normes de l'église

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le plan de financement suivant :

- Travaux de mise aux normes PMR : 17 400 € HT
- Honoraires bureau d'études : 1 300 € HT
- Honoraires mission de contrôle : 700 € HT
 - Soit 19 400 € HT
- DETR (50%) : 9 700 €
- Fonds propres de la Commune : 9 700 €

Prévention des risques psychosociaux : demande de versement de la subvention

La commune de Minversheim a participé à la commande groupée du Centre de Gestion afin d'évaluer les risques psychosociaux du personnel communal.

Cette évaluation étant terminée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à demander le versement de la subvention afférente au projet au Fonds National de Prévention (FNP).

Divers

Etat Civil



Le 23 mars 2019 est née : **Anouk VANCAMPEN**, fille de Loïc VANCAMPEN et Marion MISSBURGER, au 91 Rue de l'Eglise.

Nous saluons avec joie l'arrivée de cette citoyenne et félicitons ses parents !

Rattrapage de collectes



Ordures ménagères : le 20 avril (au lieu du 19/04)
le 27 avril (au lieu du 26/04)
le 4 mai (au lieu du 03/05)
le 11 mai (au lieu du 10/05)

Tri sélectif : le 3 mai (au lieu du 02/05)
le 31 mai (au lieu du 30/05)
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Inscriptions à l'école maternelle



Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu sur rendez-vous au 03.88.51.58.07

le vendredi 3 mai 2019.

Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'inscription à retirer au préalable en mairie.

A vos agendas!

27 AVRIL 2019

UNE ROSE... UN ESPOIR

AMITIÉ,
SOLIDARITÉ,
GÉNÉROSITÉ....

POUR QUE
LES AUTRES
VIVENT!

LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON MINIMUM DE 2€ AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

DANS TOUTS LES VILLAGES DU PAYS DE LA ZORN + SAESSOLSHEIM, MOMMENHEIM, BERNOLSHEIM, WAHLENHEIM

INSCRIPTION
www.une-rose-un-espoir-payszorn.com

MINVERSHEIM
28 AVRIL 2019

A PARTIR DE 9H
MARCHE POPULAIRE

A PARTIR DE 10H
EXPO DE VIEILLES MECANIQUES

MARCHE DU TERROIR

STRUCTURES GONFLABLES

A PARTIR DE 14H
TOURNOI DE PETANQUE

BUVETTE - RESTAURATION
TARTES FLAMBEES EN SOIREE

ASCLM 24 RUE HAUTE 67270 MINVERSHEIM IPNS

Infos pratiques


Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>



Fermeture du
secrétariat de
mairie du 15/04 au
18/04/2019 inclus

Permanences :

Lundi : 14h à 16h

Mardi : 17h à 19h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvette.holtzmann@orange.fr

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra.

Police : 17

Pompiers : 18

Electricité : dépannage réseau : 03.88.18.74.00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08.10.895.895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03.88.19.97.09